



DREAL - UT 17
courrier reçu le

05 AVR. 2016

N° enreg: 1517116

Le 1^{er} avril 2016

Direction Régionale de l'Environnement
De l'Aménagement et du Logement

08 AVR. 2016

COURRIER ARRIVE

Monsieur le Directeur
DREAL Poitou-Charentes
Z.I. de Périgny - Rue Mariotte
17 185 PERIGNY

LR/AR

Objet : mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) avec déclaration de projet

Monsieur le Directeur,

La commune a engagé une procédure de mise en compatibilité du PLU avec déclaration de projet afin de permettre la construction d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) dédiée à l'accompagnement de personnes présentant des troubles autistiques.

La réunion d'examen conjoint avec les personnes publiques associées aura lieu le mercredi 27 avril à 9h00 à la Mairie.

Conformément au code de l'urbanisme, je vous saisis pour une demande d'examen au cas par cas, lequel déterminera si le projet requiert la conduite d'une procédure d'évaluation environnementale.

À cette fin, vous trouverez ci-joint le rapport de présentation ainsi que les plans du PLU avant et après modification.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire

Loïc GIRARD

P.J. : 3

